

# **CAPN du 9 mars 2010 : les élus du SNUDI-FO interviennent sur la note de cadrage du 25 février et sur les conséquences désastreuses de la masterisation**

Extraits....

## **Rentrée 2010 placée sous le signe de la RGPP**

Toutes les réformes et projets de réforme en cours dans l'Éducation Nationale s'inscrivent dans la poursuite de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) et du démantèlement des corps de fonctionnaires d'État. Les calculs du ministère exposés au CTPM du 16/12/2009 découlent d'une seule logique :

1 fonctionnaire sur 2 partant en retraite ne doit pas être remplacé. Ce sera le cas en 2010 dans les établissements scolaires publics puisque sur les 27 140 professeurs de l'enseignement primaire et secondaire public partant en retraite, seulement 11 740 seront remplacés, soit 53,4%. 35 220 n'ont pas été remplacés depuis septembre 2007, c'est-à-dire depuis le lancement de la RGPP.

A court terme, le recrutement hors statut de milliers d'étudiants de master, qui seront réputés compétents pour enseigner ouvre la voie au recrutement de contractuels directement par l'établissement pour introduire « du contrat dans le statut » comme le préconisait le rapport Pochard.

La circulaire du 20 août 2009 organisant les stages des étudiants de Master dans les classes en est la première illustration. Les emplois assurés par les PE stagiaires au titre des stages filés essentiellement en remplacement des quarts de décharge des directeurs de 4 classes et des compléments de temps partiel sont supprimés par la masterisation. Les emplois assurés par ces mêmes PE stagiaires au titre des 2X3 semaines de stages en responsabilité en remplacement des stages de formation continue disparaissent également.

C'est un total de 3470 emplois que les Inspecteurs d'académies vont devoir compenser avec la dotation qui leur est attribuée. Au regard des 1 620 postes répartis entre les académies cela crée un déficit de 1850 postes pour 5 300 élèves supplémentaires attendus en septembre 2010. Nous ne pouvons l'accepter.(...)

## **Rentrée et mouvement 2010 placés sous le signe de la masterisation**

Avec la mise en place de la masterisation, le ministère entend substituer des étudiants de master au recrutement d'enseignants fonctionnaires d'État, mettre fin à la formation initiale rémunérée dans les IUFM.

Le ministre reconnaît implicitement l'impossibilité d'affecter les nouveaux recrutés en responsabilité dans une classe puisque la note de cadrage du 25 février prévoit de les affecter sur des postes de BD en « surnombre »

Nous prenons acte que le ministère a entendu notre argumentation sur le nécessaire respect des articles 60 et 61 de la loi du 11 janvier 1984 en n'imposant plus aux IA de retirer du mouvement des titulaires des postes réservés pour les futurs nouveaux recrutés

## **Augmentation du nombre de titulaires sans affectation**

Pourtant dans le cadre de la préparation des mouvements départementaux des Inspecteurs d'Académie (94 ; 95 ; 75 ; 77 ..) ont déjà annoncé qu'ils bloquaient des postes de titulaires pour les stagiaires 2010 paralysant par là-même le mouvement 2010, en application de la masterisation.

Nous vous demandons que des consignes soient adressées à ces IA pour que ces mesures soient effectivement annulées.

La note de cadrage ne résout rien. En effet, dans ces conditions : affectation des stagiaires sur des postes de brigades de remplacement, BD en « surnombre » puis sur des postes BD pour lesquels la circulaire estime « souhaitable de proposer aux stagiaires des remplacements longs », nous ne voyons pas comment il serait possible de garantir au stagiaire le bénéfice d'un tuteur au long de l'année sur ses différents lieux de remplacement. Même si la note prend la précaution d'inciter à recourir au remplacement long, encore faudrait-il que les Inspecteurs d'académie disposent de moyens de remplacement en nombre suffisant. De plus, comment ces collègues seront-ils inspectés dans la perspective de leur titularisation ?

Nous ne pouvons nous satisfaire de l'annonce d'un arrêté à venir.

Nous vous demandons de nous garantir, de garantir à ces futurs collègues que le taux de titularisation demeurera identique.

### **Les écoles transformées en centres de formation pour remplacer l'IUFM**

Troisième conséquence, il est prévu par les textes concernant la masterisation que chaque stagiaire soit sous la responsabilité d'un tuteur. Concrètement cela signifie que non seulement les Maîtres-formateurs vont être utilisés pour ce « tutorat » mais également les Maîtres d'Accueil Temporaires (MAT) et aussi compte tenu de stagiaires placés directement sur le terrain, des titulaires volontaires dans les écoles où ils ont été affectés. Il est fort à parier que les directeurs seront également mis à contribution dans cette formation mastérisée.

Le ministère annonce 6000 enseignants en surnombre qui devrait selon lui permettre de faire face à la situation à la rentrée 2010 en comblant le manque des stagiaires IUFM disparus avec la masterisation, qui représentent à eux seuls 3470 emplois. Mais vous le savez, les « surnombres » proviennent principalement de la diminution des départs en retraite par rapport aux prévisions. Et il ne serait pas surprenant que les annonces actuelles concernant « la réforme des retraites » et les menaces de remise en cause du code des pensions n'aient pas un effet inverse et n'incitent pas les personnels à partir de manière anticipée. Ce processus réduirait à néant l'option retenue dans la note et laisserait nombre de classes sans remplaçant à moins d'envisager le recours à des contractuels et étudiants en master 2 sans formation pour assurer les remplacements, ce qui serait totalement inacceptable pour les personnels comme pour les élèves et pour toute l'école publique. (...)

Pour FO, les lauréats du concours 2010 doivent être en position de réussir leur année de stage (horaires allégés et réelle formation en IUFM), les personnels déjà titulaires doivent pouvoir candidater normalement sur tous les postes mis au mouvement, les élèves doivent pouvoir bénéficier, quel que soit leur niveau d'étude, d'un enseignant titulaire et non d'une succession d'intervenants.

**Les conséquences désastreuses de la masterisation mettant en cause le statut, la formation initiale, les conditions de travail des élèves et des personnels étaient tout à fait prévisibles.**

**Pour la FNEC-FP-FO et ses syndicats nationaux, il n'y a qu'une solution : revenir au système actuel de la formation initiale rémunérée pendant un an en IUFM.**

**La masterisation doit être abandonnée, il est encore temps avant que l'irréparable ne soit commis !**